Image not found or type unknown

Acquérir un terrain non utilisé par le propriétaire pendant plus de 30 ans

Par **LookGal**, le **28/05/2021** à **00:36**

Bonjour,

Je souhaite acquérir un bois qui n'a pas été utilisé par son propriétaire pendant plus de 30 ans. Les successions n'ont pas été faites et je n'arrive pas à joindre les éventuels héritiers. Comment faire pour acquérir ce bois ?

Merci.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés